



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Francis NIZET
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
Membre élu pour l'Asie du Nord

Pékin, le 15 janvier 2008

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom de la communauté française résidant en Chine, les meilleurs vœux pour l'année 2008. Je m'associe par ailleurs aux vôtres, présentés en vidéo sur le site de l'Ambassade, pour souhaiter que « l'équipe France » aille, en cette année jalonnée de rendez-vous importants, vers de nombreuses autres victoires comme celles qu'elle a pu connaître en 2007.

Revenant sur l'année qui vient de s'écouler, je profite de l'occasion pour vous remercier de l'écoute qu'inlassablement vous accordez aux élus de la Circonscription et, à travers eux, aux préoccupations des ressortissants français qui y résident.

Ceux-ci, de plus en plus nombreux à venir s'installer en Chine, sont en effet désireux d'être entendus mais aussi d'être tenus au courant. Les techniques modernes permettent une information instantanée et exhaustive. Les sites Internet de l'Ambassade de France et des différents postes consulaires ont en 2007 fait peau neuve et fournissent sous une forme agréable de nombreux renseignements et indications propres à accompagner utilement le séjour des français établis en Chine. Il n'est pourtant pas rare de constater que nos compatriotes sont, pour la plupart, loin de connaître leurs droits, les dispositifs et les institutions qui les accompagnent à l'étranger. L'existence et le fonctionnement des comités consulaires, pour ne citer qu'eux, restent très souvent mal connus. L'utilisation plus fréquente de la liste de diffusion, comportant la quasi-totalité des adresses email des français immatriculés, ne me semble pas suffisamment exploitée pour diffuser de façon régulière ou occasionnelle, en sus des newsletters, des informations concernant l'actualité de notre communauté. De la même façon, de nombreux français résidant en Chine déplorent l'arrêt soudain de la diffusion du mensuel « le Piaf » qui constituait un lien de qualité entre ceux-ci. Il est bien regrettable également que la chaîne TV5, à l'heure où on s'apprête à célébrer la francophonie lors des JO, soit d'un accès si « confidentiel et limité ». Dans le même ordre d'idées, la fête de la musique en tant que lien de convivialité devrait donner lieu, me semble-t-il, en plus de tout ce qui est fait d'admirable, à davantage d'événements.

Parmi les préoccupations de nos compatriotes figure aussi et au premier chef la question de la scolarisation de leurs enfants. Les croissances record que connaissent nos communautés en tout lieu de la Chine et en particulier à Shanghai, Pékin et en Chine du Sud rendent ce dossier de l'enseignement français particulièrement aigu dans un pays difficile et avec un budget de l'Agence, qui est en charge de ces questions, limité. A Pékin, la solution provisoire apportée par la location d'un troisième site et son occupation en septembre 2008 permettra, pour un temps, de réduire l'encombrement des locaux de Sanlitun et de s'employer avec sérénité à la recherche d'une solution globale de regroupement en un site unique et de qualité. Sur ce dossier, il est à se féliciter que les services en charge de la question jouent la transparence et mettent cartes sur table. Le budget disponible ne permettant pas de s'offrir l'établissement rêvé, des solutions innovantes sont à rechercher. Le statut juridique de celui-ci devant épouser la solution immobilière qui sera retenue. Shanghai connaît forcément les mêmes problématiques. Pour les petites communautés, de plus en plus nombreuses et de plus en plus fournies, disséminées en de nombreux endroits du territoire chinois, les solutions portées par des personnes de bonne volonté pour organiser la scolarisation des enfants méritent d'être soutenues ardemment. Au passage, les tournées permettant aux français relativement isolés de rencontrer régulièrement les autorités consulaires du ressort méritent elles aussi d'être encouragées.

Notre communauté dispersée géographiquement n'en est pas moins morcelée sociologiquement et cette hétérogénéité ne peut que s'accroître. La précarité pour certains est une réalité et il est à déplorer l'indigence, au regard du nombre de ressortissants présents en Chine, des fonds mis à la disposition des comités consulaires de l'aide sociale et de l'emploi-formation et ce, en total décalage avec le discours convenu sur l'infinie bravoure de tous ces français, jeunes le plus souvent, qui portent bien haut le drapeau de notre pays en Chine. Le fait d'avoir choisi librement d'y vivre, ne doit pas interdire ses français d'être mieux soutenus. La spécificité des préoccupations des français d'origine chinoise mérite, elle aussi, d'être davantage prise en compte dans tous les actes de l'administration consulaire. De la même façon, il est à regretter que le principe de réciprocité, cher au Président de la République, ne soit pas de mise lorsque le conjoint français d'un ou d'une épouse de nationalité chinoise ne peut bénéficier d'une carte de séjour de longue durée. Les situations statutaires de certaines catégories de français, comme les enseignants de FLE ou les stagiaires de nombreux services publics ou privés, restent bien peu satisfaisants pour ne pas dire désolants.

En ce qui concerne la question des soins de santé et de la sécurité sanitaire, il semble bien difficile de ne pas encourager, à Canton et à Shanghai, l'ouverture de Centres Médico-Sociaux comme celui de Pékin mettant à la disposition de la population française pour les consultations médicales un praticien français à un coût abordable. Le référencement d'établissements hospitaliers de qualité éligibles à la pratique du tiers payant, entreprise de longue haleine, est souhaité par nombre de nos compatriotes. Enfin, il n'est pas sûr que la gravité de la pollution atmosphérique à Pékin, qui n'a pas échappé pourtant aux responsables du CIO, soit suffisamment estimée et prise en compte dans les émoluments des salariés exerçant dans la capitale chinoise.

Cet inventaire de « y a qu'à, faut que » résume bien incomplètement les attentes et les préoccupations de nos compatriotes. Les solutions dépendent évidemment en partie des moyens qui sont mis à votre disposition et des orientations qui sont décidées, en fonction de nombreuses contraintes, à Paris. Mais les français de Chine et leurs élus connaissent votre désir fervent de rassembler cette équipe France, qui malgré parfois et rouspète toujours, et d'en être inlassablement le messager et l'ardent défenseur de ses intérêts, en un mot, d'en être l'Ambassadeur.

En renouvelant mes vœux à vous et à votre famille, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

S.E.M Hervé LADSOUS
Ambassadeur de France en République Populaire de Chine

Copies :

M. Alain CATTÀ, Directeur des Français de l'Étranger et des Étrangers en France.
M. Nicolas de La GRANVILLE, Conseiller Diplomatique pour les Français de l'Étranger
auprès du Président de la République.